

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 60/72/SPCG accordant un congé à M. le Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales.

n° 60/72/SPCG

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
10 octobre 1960

Numéro JO  
n° 10 du 31/10/1960

Date du numéro  
31 octobre 1960

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Un congé de 15 jours est accordé, à compter du 11 octobre 1960, pour en jouir en République Somalie, à M. Taher Aden Douale, Ministre de la Santé Publique et des Affaires Sociales.

#### Art. 2

M. Raymond Pécoul, Ministre des Finances, des Affaires Economiques et du Plan, est chargé de l'intérim du Ministère de la Santé Publique et des Affaires Sociales pendant l'absence de M. Taher Aden Douale, Ministre titulaire,

#### Art. 3

La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Le Chef du Territoire, J. COMPAIN.**